

Horaire des activités pédagogiques École de travail social hiver 2025

Certificat en travail social et Microprogramme en analyse des problèmes sociaux contemporains

Début des activités le 6 janvier; fin des activités le 25 avril 2025.

Important : veuillez consulter le calendrier facultaire : https://www.usherbrooke.ca/flsh/fileadmin/sites/flsh/Calendriers_facultaires/Calendrier_FLSH_2024-2025.pdf

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI ET DIMANCHE
8h50 à 11h40						8h30 à 17h00 Dates 11, 12 janvier 15, 16 février 15, 16 mars
13h00 à 15h50	✓ HST203 (limite : 42) <i>Histoire des femmes au Québec</i> Louise Bienvenue A4-265		*12h30 à 15h30 ✓ ECN124 (limite : 65) <i>Éléments d'économie sociale et solidaire</i> François Delorme K1-2028			✓ PSY135 (limite 96) <i>Délinquance et criminalité</i> Josée Rioux et Chantal Huot A6-3001
16h00 à 18h 50	▶ TRS183 (limite : 42) <i>Immigration et trajectoires</i> Nathalie Lachance Teams Début des cours le 13 janvier 2025	✓ POL215 (limite : 54) <i>Femmes et politique</i> Stéphanie Lanthier A8-134	▶ TRS170 (limite : 54) <i>Le travail social, une discipline et ses pratiques</i> Javorka Zivanovic A3-108	✓ FEM111 (limite : 62) <i>Enjeux contemporains en études féministes et des genres</i> Karine Bellerive A4-374	✓ POL107 (limite : 96) <i>Groupes de pression et mouvements sociaux</i> Jean-Patrick Brady A6-3005	▶ TRS181 (limite : 80) <i>Santé mentale</i> Lyne Gagné A4-359
19h00 à 21h50	✓ PSY132 (limite 96) <i>Psychologie de la famille</i> Philippe-Michel Boileau A6-3001	✓ GEO252 (limite : 54) <i>Espaces, cultures et sociétés</i> Vincent Grimard A8-134				

- Remarques :** ▶ Les TRS170 et le TRS183 font partie de l'établissement de programme du microprogramme en analyse des problèmes sociaux contemporains **et** du certificat en travail social.
- ◊ Le CIR100 fait partie de l'établissement de programme du certificat en travail social. Cette activité doit être suivie à l'un des deux premiers trimestres. Nous vous conseillons vivement de faire le CIR100 et le TRS170 en concomitance. Ceci permet d'alléger la charge de travail puisqu'une modalité d'évaluation est arrimée pour ces 2 cours.
 - ✓ Ces cours sont reconnus dans le bloc de formation complémentaire du certificat en travail social. Les personnes étudiantes du certificat peuvent inclure dans leur programme un maximum de 6 crédits parmi les cours offerts dans ce bloc.